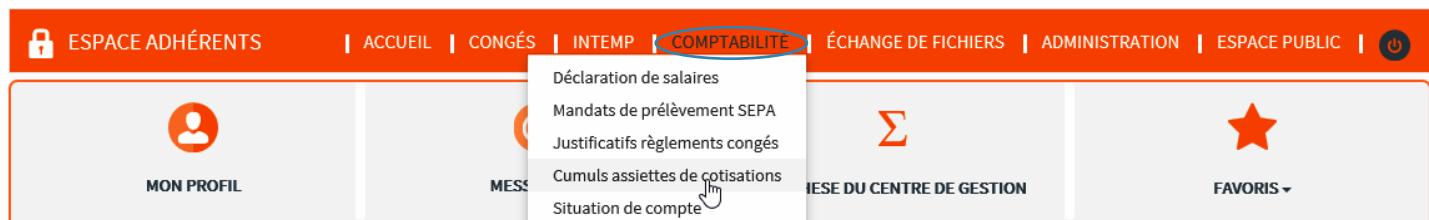


Les entreprises peuvent déposer des demandes de correction d'assiettes de cotisations sur le site www.cnetp.fr / Espace Adhérents et nous en indiquer les motifs.

Le principe est le suivant. L'entreprise corrige les écarts constatés dans les déclarations de ses bases de cotisations des mois précédents en suivant les étapes ci-dessous.

ACCÉDEZ A VOTRE MENU PERSONNALISÉ, via la rubrique Comptabilité > Cumuls d'assiettes de cotisations



ESPACE ADHÉRENTS | ACCUEIL | CONGÉS | INTEMP | **COMPTABILITÉ** | ÉCHANGE DE FICHIERS | ADMINISTRATION | ESPACE PUBLIC | ⌂

MON PROFIL | MESSAGERIE | FAVORIS

Declaracion de salaires
Mandats de prélèvement SEPA
Justificatifs règlements congés
Cumuls assiettes de cotisations
Situation de compte

☆ CUMULS ASSIETTES DE COTISATIONS ET DEMANDE DE RÉGULARISATION

CRITÈRES DE RECHERCHE

Exercice congés: 2019 (01/04/2018-31/03/2019) | Année civile: 2019 (01/01/2019-31/12/2019) | Période: 01/10/2018 - 30/10/2018

Réinitialiser | Rechercher

CONSULTATION DU CUMUL DE LA PÉRIODE ?

(01/10/2018-30/10/2018) sur le centre de gestion

N° cpt	Type de cotisation	Code	Poste de cotisation	Type d'assiette	Assiette de salaires déclarée
1	Réglementaire	010	COTISATIONS CONGES	BRUT CONGES	242 461
1	Réglementaire	060	COTISATIONS INTEMPIERIES GO	BASE SS PLAFONNEE	221 594
1	Réglementaire	051	COTISATIONS OPPBTP TN	BRUT	225 765
1	Conventionnelle	020	COTISATIONS FNTP	BRUT CONGES	200 333

Importez les données | PDF Régularisation des bases de cotisations

DEMANDE DE RÉGULARISATION ?

Sélectionner le mois à régulariser dans la période: Octobre 2018

PDF Régularisation des bases de cotisations

Pratique ! 3 critères de recherche (par exercice congés, année civile ou période) filtrent les réponses en fonction de vos besoins.

Utile ! Des aides signalées par l'icône ⓘ vous informez et vous accompagnent dans vos démarches.

Montants impactés par le taux de réfaction

Cliquez dans cette zone pour activer la période de prise en compte choisie dans les critères de recherche.

Important ! Les demandes de régularisations se font mois par mois.

Bon à savoir : mode d'emploi en format pdf téléchargeable

Base 100% modifiable

Calcul automatique en fonction du pourcentage représentant les éventuelles réfactions dont vous pouvez bénéficier selon vos activités.

DEMANDE DE RÉGULARISATION ?

Sélectionner le mois à régulariser dans la période: Octobre 2018

PDF Régularisation des bases de cotisations

N° cpt	Type de cotisation	Code	Poste de cotisation	Type d'assiette	Assiette de salaires déclarée	Nouvelle base 100%	% pris en compte	Nouvelle assiette	Ecart
1	Réglementaire	010	COTISATIONS CONGES	BRUT CONGES	242 461	242 461	100 %	242 461	0
1	Réglementaire	060	COTISATIONS INTEMPIERIES GO	BASE SS PLAFONNEE	221 594	246 216	90 %	221 594	0
1	Réglementaire	051	COTISATIONS OPPBTP TN	BRUT	225 765	268 768	84 %	225 765	0
1	Conventionnelle	020	COTISATIONS FNTP	BRUT CONGES	200 333	238 492	84 %	200 333	0

Commentaires pour la régularisation :

Annuler | Valider la demande

N° cpte	Type de cotisation	Code	Poste de cotisation	Type d'assiette	Assiette de salaires déclarée	Nouvelle base 100%	% pris en compte	Nouvelle assiette	Ecart
1	Règlementaire	010	COTISATIONS CONGES	BRUT CONGES	242 461	260000	100 %	260 000	17 539
1	Règlementaire	060	COTISATIONS INTEMPERIES GO	BASE SS PLAFONNEE	221 594	246 216	90 %	221 594	0
1	Règlementaire	051	COTISATIONS OPPBTP TN	BRUT	225 765	268 768	84 %	225 765	0
1	Conventionnelle	020	COTISATIONS FNTP	BRUT CONGES	200 333	260 000	84 %	218 400	18 067

Commentaires pour la régularisation :

Annuler
Valider la demande

Important ! N'oubliez pas de motiver votre demande de régularisation dans la zone de commentaire.



Un accusé réception de votre demande sera envoyé à l'adresse :
[REDACTED]. Elle sera soumise au gestionnaire pour validation après vérifications.

A l'issue de la validation de votre demande de régularisation, l'utilisateur disposant des droits d'accès recevra un accusé de réception par courriel.

Votre demande est ensuite soumise à votre gestionnaire Adhérents pour analyse puis imputée sur votre compte comptable consultable en ligne.

Les régularisations demandées ne sont pas reportées au bas de votre appel de cotisations. Vous devez les régler par virement, le RIB de la CNETP étant à votre disposition sur le site www.cnetp.fr / Espace Adhérents / Comptabilité / RIB de la CNETP.

